

Timmy et Matthew
Élèves sous l'enseignement de Mme Kermarec
Enseignante de Lettres modernes
collège de Frangy
375 rue du stade
74270 Frangy

Frangy, le 07 avril 2025

A l'attention des membres de la convention du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Objet: Demande pour classer la vallée des Usses au patrimoine mondial de l'Unesco.

Madame, monsieur

Élèves de cinquième au collège du Val des Usses de Frangy, nous souhaiterions formuler une demande un peu particulière : inscrire la vallée des Usses au patrimoine mondial de l'Unesco.

Nous voulons protéger cette jolie vallée pleine de trésors : de nombreux d'animaux y naissent et y vivent en paix comme les biches, les renards, les furets, les poissons, les écrevisses, les abeilles... Ces animaux ont besoin de garder leurs habitats propres et sains et d'être protégés. La protection de leur point d'eau est essentielle pour l'écosystème en général.

La biodiversité de la vallée des Usses est très diversifiée. Il y a beaucoup de fleurs et de belles forêts qui servent d'habitat et de nourriture pour les animaux sauvages. On y voit beaucoup de chênes, d'être mais aussi des prairies fleuries, des milieux rocheux avec des plantes qui s'adaptent, ou encore des plantes de montagne. Nous aimerions faire installer des poubelles le long des chemins pour éviter de jeter des déchets dans la nature.

La vallée des Usses et aussi bordée par de multiples châteaux, témoin de notre Histoire. Les châteaux de Marlioz, Chaumont, Clarafond-Arcine, Clermont et la tour de Vanzy, sont des éléments importants à protéger pour conserver et sauvegarder la beauté des paysages.

Pour toutes ces raisons et parce que nous aimons nos paysages, nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et nous vous prions de recevoir, Madame/monsieur l'assurance de notre considération la plus respectueuse.

Matthew
Timmy